



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : VERMEERSCH Delphine

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

---

Numéro : AP 062498 25 00065 U6201

Demandeur :

Adresse du projet : 57 boulevard Emile Basly 62300 LENS

Monsieur DGHIM Neji

Déposé en mairie le : 10/12/2025

57 boulevard Emile Basly

Reçu au service le : 18/12/2025

62300 LENS

Nature des travaux: 15023 Enseignes

---

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce dossier est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

- Les lettres de l'enseigne devraient avoir une hauteur maximale de 30 cm.
- Le support devrait être de teinte uniforme, mat, sans effet de surbrillance, avec des fixations dissimulées. Les fonds miroirs ou réfléchissants, générateurs de reflets et d'effets visuels discordants, ne sont pas compatibles avec le caractère patrimonial du site.
- Les adhésifs ou images présents en vitrine ne sont pas recommandés ; une vitrine ne devraient pas servir de support publicitaire. Seuls les horaires sont autorisés sous forme d'adhésif sur la porte d'entrée (sans le logo)
- Le menu ne devrait pas occuper tout un pan de mur. Le menu devrait être d'un format réduit et discret, d'un graphisme sobre, lisible, sans effets publicitaires.

La présente autorisation d'enseigne est liée à la DP 062498 25 00263 U6201 pour l'autorisation de travaux de la façade.

Fait à Arras



Signé électroniquement

par Loic LEVIN

Le 22/01/2026 à 18:12

**Architecte des Bâtiments de France**

**Monsieur Loic LEVIN**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

**ANNEXE :**

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.